

DLA

Territoires

N° 6

NOVEMBRE 2008

TRIBUNE

SOMMAIRE

TERRITOIRES

Mutualiser l'emploi, accompagner les employeurs : les collectivités s'impliquent... 2-3

ACTIONS

Annuaire des acteurs de l'accompagnement 4

ENTRETIEN

Conseil régional Ile-de-France 5

FILIÈRES

FJT : des accompagnements cohérents et concertés 6

CHIFFRES

Repères sur les FJT et sur la mutualisation 7

ACTUALITÉS

Ressources sur le financement des associations 8

Le dispositif DLA est un dispositif territorial d'appui aux activités et services d'utilité sociale portés par les associations, structures coopératives ou celles de l'insertion par l'activité économique. Initié par l'État et la Caisse des Dépôts, il bénéficie également du soutien du Fonds Social Européen (FSE), ainsi que de nombreuses Collectivités locales. La CPCA, Conférence Permanente des Coordinations Associatives, y est associée à travers notamment la mobilisation de ses coordinations régionales. L'animation nationale du dispositif et de ses 105 DLA / 19 C2RA, 6 Cnar a été confiée à l'Avise.

La Région Limousin est depuis toujours aux côtés du monde associatif, dont la place dans la vie sociale et économique régionale est très importante : plus de 15 000 associations, des dizaines de milliers de bénévoles actifs et plus de 17 000 salariés (soit 7 % de l'emploi salarié en Limousin).

Afin de soutenir cette dynamique, la Région intervient (outre le soutien qu'elle apporte aux projets associatifs, dans le cadre de ses politiques sectorielles) sur 3 plans complémentaires :

- l'emploi : avec le dispositif « emplois associatifs », lancé en 2004 : 576 emplois à ce jour, cofinancés à 50 % par la Région, au bénéfice de plus de 400 associations actives dans les domaines du sport, de la culture, du tourisme ou de l'environnement,
- la formation des acteurs associatifs : elle concerne les salariés, mais aussi les dirigeants bénévoles (ils sont plusieurs centaines par an, à participer à des actions de formation cofinancées par la Région),
- et enfin les dispositifs locaux d'accompagnement, que la Région a souhaité soutenir fortement (DLA + C2RA) et ce, dès l'origine en 2003 (aux côtés de l'Etat et la Caisse des Dépôts).

En effet, pour nous, les DLA ont un rôle très important à jouer pour professionnaliser plus encore les responsables associatifs et peser favorablement sur la pérennité des activités et des emplois.

Nous pouvons dire, et cela nous encourage dans cette voie, que les résultats sont déjà là, comme en atteste l'évaluation d'impact de l'action des DLA qui a été conduite en 2007 : des dizaines d'emplois créés et près de 200 consolidés...

Au-delà de ces quelques chiffres, les limousins peuvent constater tous les jours dans leur ville, leur quartier, leur village, un élargissement de l'offre d'activités, de services, de spectacles, etc., proposée par les associations et la qualité croissante de leurs prestations.

Le mérite en revient bien sûr, et avant tout, aux acteurs associatifs eux-mêmes, mais aussi à cette multitude d'actions d'accompagnement soutenues par les collectivités territoriales et les autres acteurs publics.

Stéphane CAMBOU

CONSEILLER RÉGIONAL
DÉLÉGUÉ À LA CULTURE
ET À LA VIE ASSOCIATIVE
CONSEIL RÉGIONAL DU LIMOUSIN

DISPOSITIF ET COLLECTIVITÉS

Mutualiser l'emploi, accompagner les collectivités s'impliquent...

La mutualisation de l'emploi est présentée comme une solution à la fragilité financière des associations, au maintien ou à la création d'emplois qualifiés et à l'accès à l'emploi... Si bien que certaines collectivités territoriales ont choisi de soutenir ce type d'initiatives, avec l'appui des DLA pour accompagner une démarche qui n'a rien d'anodin et qui nécessite d'être strictement encadrée.

Des aides incitatives

Dans le cadre du dispositif régional "emplois associatifs", le conseil régional du Limousin propose une aide financière majorée de 20 % pour la création d'un emploi mutualisé. 60 postes en ont bénéficié sur les 560 "emplois associatifs" agréés depuis octobre 2004. Si la Région s'est engagée dans la mutualisation, c'est parce qu'elle y voyait un gage de pérennité de l'emploi dans les petites associations. Pour Christophe Nouhaud, chargé des emplois associatifs au conseil régional du Limousin, *"la mutualisation est une réponse à apporter aux structures qui cherchent des compétences complémentaires sans en avoir les moyens"*. C'est aussi une solution à envisager pour les premiers emplois associatifs arrivant à échéance.

"D'ailleurs, souligne Pascal Bousso, DLA de la Creuse, c'est pour être en phase avec les initiatives du territoire tout en apportant l'outillage nécessaire aux associations que le DLA se saisit de cette thématique". Parallèlement, la Région incite les associations soutenues à s'adresser au DLA parce qu'il a apporté la preuve de sa forte valeur ajoutée dans les démarches de mutualisation : apport juridique et économique sur la fonction employeur ou la formule de mutualisation, fonctions d'animation et de médiation entre les associations employeurs, etc.

Mutualisation sous conditions

Un diagnostic a été lancé sur le territoire pour sensibiliser les associations aux enjeux de la mutualisation. Il apparaît que la mise à disposition de salariés est la forme de mutualisation la plus courante en Limousin. Mais elle ne se fait pas sans risque de délit de marchandage, ce qui pose un problème légal. C'est pourquoi, la Région a souhaité éclaircir cette question en interrogeant la DDTEFP. De son côté, le C2RA a commandé une étude au Cnar Culture et au cabinet Delsol. Le DLA, quant à lui, appuyé par le conseil régional, lancera bientôt une démarche collective et systématique auprès des associations

concernées pour mettre aux normes leurs conventions de mise à disposition. *"Nous encourageons la mutualisation mais pas à n'importe quelle condition"*, conclut Christophe Nouhaud.

Certaines associations corréziennes ont également profité de l'aide du conseil régional à la mutualisation. *"Le succès de la mutualisation repose sur une volonté partagée. Elle ne doit en aucun cas se fonder sur la simple opportunité économique, prévient Mylène Vant, DLA de Corrèze. Mutualiser, c'est inscrire une relation dans la durée. Les structures employeurs doivent être en phase sur des valeurs, une philosophie et/ou un projet commun"*.

En Région Centre, des démarches émergentes et la construction d'une démarche partagée avec les partenaires

"En Région Centre, nous sommes encore dans une démarche d'expérimentation", explique Marie-Clotilde Bastide, chargée de mission C2RA de la région. *"Si la problématique de la mutualisation émerge, notamment chez les partenaires financiers et institutionnels, souvent dans une perspective de réduction des coûts, les associations n'y sont pas forcément prêtes"*. Le C2RA a donc mis en place un séminaire de formation pour les DLA afin d'améliorer leur maîtrise des problématiques relatives aux structures tierces et de mieux cibler les accompagnements à venir. Par ailleurs, une conférence de sensibilisation des acteurs culturels a été co-organisée avec "Culture O Centre". Une occasion de débattre du choix de formes juridiques pertinentes et adaptées aux modalités techniques (fiscalité), aux modes de gouvernance, aux valeurs : groupements d'employeurs, CAE, Scic... Les DLA d'Indre-et-Loire et du Loiret sont d'ores et déjà associés à des démarches expérimentales sur cette thématique. *"Ce n'est qu'une hypothèse de travail"*, précise toutefois Marie-Clotilde Bastide, en ajoutant que *"le résultat final n'est*

les employeurs :

pas la réduction des coûts mais le maintien des emplois et le développement des activités. En 2009, nous souhaitons nous professionnaliser sur cette question, en partenariat avec les collectivités. En espérant que la mobilisation et la professionnalisation des DLA et de leurs partenaires entraînent de nouvelles initiatives...”

Culture et mutualisation

Dans le secteur culturel, la question de l'emploi est très prégnante, mais la réflexion autour de la mutualisation est récente. *“En 3 ans, on est passé d'une poignée de groupements d'employeurs à une quarantaine aujourd'hui”*, explique Réjane Sourisseau qui suit cette question au Cnar Culture. Elle note toutefois : *“Si le secteur s'empare de cette démarche, c'est dans un contexte de crise des financements publics et de l'intermittence, et de disparition des emplois aidés”*. Il faut aussi prendre en considération la politique incitative de certains conseils régionaux

(Limousin, Normandie, Auvergne...). Les études montrent d'ailleurs que les démarches de mutualisation sont plus nombreuses dans les régions où une aide est accordée. *“Mais il faut se méfier des opportunités, alerte Réjane Sourisseau. La mutualisation est une formule intéressante, avec de vrais potentiels, notamment en termes de réseau, mais elle demande la maturité nécessaire”*. Et de poursuivre : *“Assumer autrement la fonction employeur ne signifie certainement pas la contourner. Il ya une notion d'engagement, de responsabilité solidaire que certaines structures ne prennent pas toujours en compte”*. Le DLA est alors un outil précieux pour valider la pertinence d'un outil commun, accompagner la mise en œuvre ou bien aider au recrutement. Question : la mutualisation est-elle une poche d'expérimentation ou un changement structurel ? *“Il est difficile de se prononcer dans le secteur culturel alors qu'il semble que cette démarche soit vraiment structurante, dans l'agriculture notamment”*, conclut Réjane Sourisseau.

> Nord – Pas-de-Calais : la mutualisation au service de la culture

En 2007, le cabinet Prémisses rendait compte de trois accompagnements à la mutualisation menés dans le Nord-Pas-de-Calais, par différents DLA de la région. L'un concernait un accompagnement collectif de 11 compagnies de théâtre, de danse ou de cirques adhérentes du Synavi (syndicat des associations de spectacle vivant), le deuxième un collectif culturel en milieu rural dans le Pas-de-Calais et le dernier, des projets de mutualisation dans des troupes de théâtre. L'étude relève que si les premiers besoins de mutualisation dans le milieu culturel concernent les activités de comptabilité et de paie, viennent ensuite les activités de production et de diffusion. Mais ici, les freins et les résistances à leur mutualisation sont nombreux : recours à l'intermittence, concurrence entre structures, réticence à communiquer ses fichiers, crainte d'être moins bien “vendu” que les autres, etc.

L'étude recense les facteurs de réussite : réel besoin des structures employeurs, connaissance préalable et partage de valeurs éthiques, homogénéité, capacités financières permettant la pérennisation, fonction employeur bien assumée, profil et partage du poste bien définis et équilibrés... Et les freins : projet porté par une tierce personne, réduction de coût comme unique projet, structures hétérogènes et éloignées géographiquement, fragilité financière et dépendance trop grande aux aides publiques, manque de compétence et d'expérience en matière sociale, déséquilibre entre les temps de travail chez les divers employeurs, etc.

Ressources :

- “Retour d'expériences sur la mutualisation de postes salariés dans le secteur associatif en Limousin”, C2RA Limousin - E2S : www.culture-proximite.org/IMG/pdf/etude_mutualisation_C2RA_Limousin_-_E2S_Conseil_version_validee_-1.pdf
- “Analyse juridique, sociale et fiscale des formes d'organisation de l'emploi dans le secteur Sport” <http://cnar-sport.franceolympique.com/art.php?id=16985>
- L'espace ressources “Mutualisation” du Cnar Culture : www.culture-proximite.org/rubrique.php3?id_rubrique=49
- La Lettre DLA & Territoires n°2, rubrique Actions “Le DLA, un appui à la mutualisation des emplois”

Annuaire des acteurs de l'accompagnement : un nouvel outil pour l'ESS en Ile-de-France

ETUDE - ACTION

Faciliter l'accès aux structures d'accompagnement pour les acteurs et porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire (ESS), c'est l'objectif que s'est fixé le C2RA Ile-de-France en mettant en ligne un annuaire des structures d'accompagnement. Zoom sur ce projet ambitieux...

Le C2RA Ile-de-France est porté par l'Atelier, un centre de ressources impulsé par le Conseil régional et ses partenaires de l'ESS. En mars dernier, il s'est appuyé sur deux consultants pour engager un recensement des structures d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire de la région. Par un balayage de toutes les sources de données disponibles, 700 structures ont été initialement repérées. Au final, seules les structures dont l'activité d'accompagnement au sein de l'ESS est significative ont été intégrées dans une base de données internet, soit 437 d'entre elles. A partir d'une analyse empirique de l'offre des structures, de leur positionnement thématique et de leur "esprit identitaire", une typologie a été élaborée

par services proposés, domaines d'activités et démarches (commerce équitable, éducation populaire, entreprendre autrement, insertion par l'activité économique, etc.)¹.

Parallèlement à ce travail, le C2RA et les consultants ont cherché à identifier les différentes compétences associées aux activités d'accompagnement des structures inventoriées. Pour cela, une méthode collective de repérage des compétences a été enclenchée. Le comité de suivi du projet a été élargi à un grand nombre d'acteurs parmi lesquels les DLA, les réseaux associatifs et coopératifs, des acteurs de l'accompagnement à la création d'activités et au financement de projets.

Fort de la diversité de ses membres, il a procédé collectivement à l'identification et au regroupement des types de compétences. Les besoins concrets de professionnalisation autour de ces compétences ont ensuite été analysés lors d'entretiens réalisés avec une quinzaine de personnes qualifiées (voir encadré ci-contre).

Pour les porteurs de projets, l'annuaire des structures mis en ligne sur le site de l'Atelier³ permet une meilleure lisibilité de l'offre d'accompagnement. Mais son apport repose aussi sur la mise en débat qu'il a initiée : *“une dynamique très positive”*, note le consultant en charge de cette mission, pour qui le travail d'élaboration de ce répertoire *“a donné l'occasion d'organiser l'échange et de tisser des complémentarités entre des personnes qui travaillent trop peu ensemble”*. A travers cette mission, le C2RA s'est posé en véritable *“régulateur de l'univers des acteurs concernés”*. Et d'ajouter que *“l'effet, à plus long terme, se situe bien dans une montée en puissance générale du secteur”*. Nul doute, en effet, que c'est en améliorant l'inter-connaissance des acteurs qu'on leur permet d'être plus efficaces dans leurs propositions...

> Qualifier les besoins de formation

Le C2RA et sa structure porteuse ont aussi cherché à identifier les besoins de professionnalisation des structures recensées dans l'annuaire. Lors de l'émergence du projet, aider à investir le contenu. Les attentes les plus importantes exprimées portent sur les études de faisabilité, la mobilisation des outils de diagnostic général du projet et une meilleure connaissance de l'économie sociale et solidaire (origines, valeurs, actualité, spécificités). Lors de la création de l'activité, maîtriser la conduite de projet. Les attentes sont ici centrées sur le phasage du projet, les techniques d'animation de réunions, de mobilisation et si nécessaire de médiation entre les différents partenaires, individuels et collectifs, les techniques de développement du travail en réseau. Lors de la consolidation du projet, permettre au porteur d'assurer l'économie du projet, préparer et/ou conforter la fonction employeur. Les compétences mises en avant sont ici la comptabilité et la gestion, l'analyse financière, les techniques et savoir faire en levée de fonds. Au sujet de la fonction employeur, la connaissance des différents types de contrats de travail, la veille juridique, et la formation à l'embauche dans le contexte particulier de l'ESS ressortent.

1 Voir illustration p. 5

2 CréaRIF est un réseau d'Ile-de-France qui a pour objectif de faciliter la mise en relation des porteurs de projets avec des partenaires techniques et financiers, et de promouvoir l'entrepreneuriat dans l'économie sociale et solidaire.

3 www.atelier-idf.org

PAROLES DE REGION

Conseil régional d'Ile-de-France

“Les structures d'accompagnement doivent bâtir des synergies...”

Entretien avec Francine Bavay,

Vice-présidente de la Région Ile-de-France, en charge de l'Economie sociale et solidaire

Quel est, selon vous, l'intérêt du travail de recensement des structures d'accompagnement de l'ESS, conduit par le C2RA Ile-de-France ?

L'intérêt de ce travail, porté par l'Atelier, le Centre de ressources régional de l'Economie sociale et solidaire, c'est d'abord de livrer un inventaire précis de l'existant. Le résultat est étonnant : 437 structures d'accompagnement en Ile-de-France, en sachant que certaines ont plusieurs cordes à leur arc. Il faut désormais regarder beaucoup plus précisément comment elles peuvent s'articuler entre elles, se professionnaliser, pour mieux répondre aux besoins.



Francine BAVAY,
Vice-présidente du conseil
régional Ile-de-France

> Exemple d'une recherche détaillée de structures d'accompagnement

La recherche peut s'effectuer par type de structures, zone géographique, secteur d'activités, statut, démarche...

> Retrouvez l'annuaire sur le site de l'Atelier : www.atelier-idf.org

Rechercher dans l'annuaire :

Précisez votre recherche :

Vous recherchez :

Une structure

Une aide
(financements, concours)

Précisez :

Vous recherchez :

- toutes les structures
- un réseau ou un fédérateur
- une structure d'accompagnement
- une entreprise
- un porteur de projet
- une institution ou une collectivité

La zone géographique :

- Région Ile-de-France
- 75
- 77
- 78
- 91
- 92
- 93
- 94
- 95

Le secteur d'activité :

- agriculture
- culture
- développement local
- éducation et formation
- éducation populaire
- insertion par l'emploi
- environnement
- famille, enfance, jeunesse
- NTIC
- prévention justice
- sécurité
- logement, cadre de vie
- médiation
- santé
- personnes handicapées
- service aux personnes
- service aux entreprises
- solidarité humanitaire
- sport
- tourisme
- loisirs
- transport

Le statut :

- Association
- Mutuelle
- Scop, SCIC
- Démarche**
- Commerce équitable
- Éducation populaire
- Insertion par l'activité économique
- Entreprendre au féminin
- Développement local
- Entreprendre autrement

Cette étude répond-elle à des besoins spécifiques et propres à la Région Ile-de-France ?

L'objectif, c'est bien sûr l'amélioration de l'accompagnement pour les structures et les porteurs de projet. L'Economie sociale et solidaire en Ile-de-France peut et doit encore se développer, notamment pour répondre aux besoins émergents, qu'ils soient d'ordre environnemental ou social. Plus d'innovation, plus de projets à grande échelle, plus d'emplois : autant de défis à relever pour les acteurs comme pour les collectivités !

Quels sont les apports d'une telle base de données pour les porteurs de projets de l'ESS de la Région ?

Cette base de données va d'abord permettre de réaliser une cartographie précise et donc de permettre aux porteurs de projets de mieux se repérer et d'identifier plus facilement les interlocuteurs dont ils ont besoin pour faire avancer leurs idées.

Et pour les réseaux professionnels de l'ESS ?

Les structures d'accompagnement doivent aussi bâtir des synergies entre elles, afin de faciliter l'accès aux compétences ou aux spécificités des unes et des autres, dans un souci d'amélioration et d'adaptation de l'accompagnement aux porteurs de projet.

UN PARTENARIAT FEDERATEUR

FJT : des accompagnements cohérents et concertés

De nombreux Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) expriment leurs difficultés persistantes, qui viennent bousculer leur équilibre économique ou la bonne marche de leur projet. Des difficultés qui tiennent à de nombreux facteurs combinés : vacance, marché locatif bouleversé, isolement des structures, manque de lisibilité, financements publics menacés à long terme... Pour les accompagner, une convention nationale a été signée entre l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), le ministère du Logement et de la Ville, et la Caisse des Dépôts (CDC). Déclinée au plan régional, elle a donné lieu à des partenariats entre unions régionales et acteurs de l'accompagnement, comme le montre l'exemple de Midi-Pyrénées...

En Midi-Pyrénées, les foyers de jeunes travailleurs ont notamment été accompagnés par les DLA ou Midi-Pyrénées Active. *“Nous faisons tous des diagnostics de FJT, mais chacun de notre côté sans que les enseignements des uns puissent servir aux autres”*, explique Erwann Favre du C2RA Midi-Pyrénées. Les deux dispositifs et le réseau associatif ont alors décidé de signer une convention tripartite pour rendre plus cohérent et plus efficace l'accompagnement des FJT. *“Nous faisons aujourd'hui des diagnostics communs ou au moins croisés et, dans la mesure du possible, nous intervenons à plusieurs sur un accompagnement. À chaque intervention potentielle, un point est fait entre les partenaires. Se voir lors de points d'étape est essentiel”*. Par ailleurs, la déclinaison de la convention UNHAJ / CDC / ministère du Logement à l'échelle régionale a donné lieu à l'élaboration de programmes de développement régional (PDR) pour attribuer des moyens financiers à des actions précises.

Conjuguer les expertises

Ce partenariat permet d'associer le regard “généraliste” du DLA, le regard financier de Midi-Pyrénées Active et le regard “sectoriel” de l'Union. *“Le but est bien de se rapprocher des fédérations ou des unions associatives qui ont une expertise sur leur milieu d'intervention et en connaissent bien les enjeux, pour penser plus globalement l'impact attendu de l'accompagnement, plutôt que de refaire nous-mêmes le diagnostic et d'agir au coup par coup”*, souligne le chargé mission C2RA. Une démarche qui pourrait s'apparenter aux schémas dits “sectoriels”, ces démarches expérimentales permettant de concilier les enjeux d'un territoire à ceux d'un secteur en particulier. Enfin, ajoute Erwann Favre, *“elle montre aux bailleurs publics qu'ils ne financent pas trois fois la même chose, mais bien trois dispositifs qui s'auto-articulent pour des actions concertées”*.

> Au-delà de l'hébergement, valoriser la fonction socio-éducative

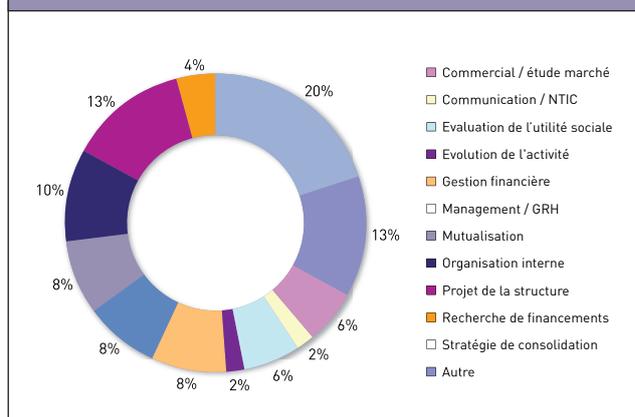
La convention avec l'URHAJ a débouché sur d'autres démarches d'accompagnement. Plusieurs diagnostics ont fait apparaître une problématique essentielle dans les FJT : le manque de lisibilité et de reconnaissance de la plus-value de la fonction socio-éducative. Les FJT sont parfois vus comme des lieux d'hébergement des jeunes. *“L'URHAJ et le dispositif DLA ont fait ce constat commun et se sont saisis de la question”*, explique Erwann Favre. Nous avons donc décidé de mettre en place un accompagnement collectif des 19 FJT de la région pour travailler sur la question de la valorisation de la fonction socio-éducative. Les financements alloués à cette fonction sont en baisse constante alors qu'elle constitue l'essence même de la plus-value des FJT. L'objectif de cet accompagnement collectif est de permettre aux administrateurs et aux salariés des FJT de se réapproprier le sens de cette fonction et de les outiller pour mieux communiquer en externe. Par ailleurs, cet accompagnement va participer au renforcement du réseau et s'inscrit pleinement dans la démarche collaborative instaurée entre l'URHAJ, Midi-Pyrénées Active et la CPCA Midi-Pyrénées, porteuse du C2RA.

Repères sur les Foyers de Jeunes Travailleurs

CHIFFRES CLÉS

L'Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ) est un mouvement d'éducation populaire qui réunit et fédère depuis 50 ans au niveau national plus de 370 associations locales. Regroupées en 21 unions régionales (URHAJ) gérant quelques 50 000 logements, elles accueillent chaque année près de 200 000 jeunes. Entre 2004 et 2008, près de 110 ingénieries DLA réparties sur 30 départements ont été réalisées auprès de FJT. En 2007, un accord-cadre a été signé entre l'Etat, la Caisse des Dépôts et l'UNHAJ, contribuant au rapprochement avec le DLA. L'objectif de cet accord est d'accompagner, pour une durée de 3 ans (2007-2009), l'UFJT dans la mise en œuvre d'un plan d'actions ambitieux lui permettant de développer son offre de services dans tous les territoires où les besoins des jeunes nécessitent sa présence. Résultat de cet accord : 44 interventions DLA ont été réalisées auprès de FJT en 2007-2008. Elles ont bénéficié au total à 42 FJT. Parmi celles-ci, 28 sont des ingénieries individuelles d'une durée moyenne de 5 jours et 16 sont des ingénieries collectives d'une durée moyenne de 7 jours.

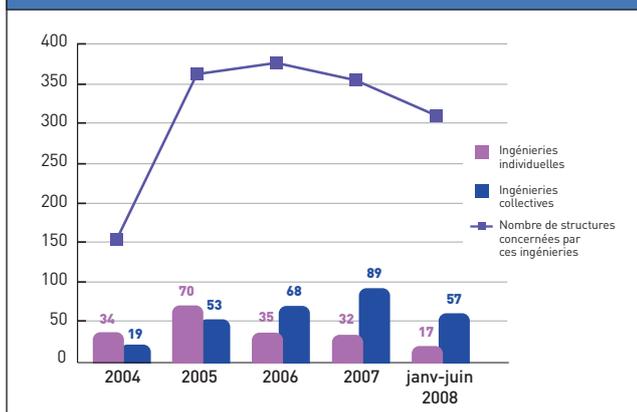
Thématiques des ingénieries 2007-2008



Les prestations délivrées ont couvert l'ensemble des thématiques d'intervention possibles du dispositif, preuve de la diversité des besoins des FJT. Dans la logique des priorités affichées par le plan d'actions de cet accord, les thématiques organisationnelles ont été majoritaires parmi les ingénieries effectuées.

Mutualisation : une montée en puissance des ingénieries collectives

Ingénieries portant sur la mutualisation



Les accompagnements portant sur la thématique de la mutualisation représentent en moyenne 3 % du nombre total des prestations DLA réalisées entre 2004 et 2007. Les 474 ingénieries réalisées sur ce thème entre 2004 et 2008 ont concerné un total de 1553 structures. En 2004 et 2005, elles étaient en majorité individuelles. Depuis 2006, elles sont en grand partie collectives, pour plus de 70% d'entre elles sur ces trois dernières années. La montée en puissance des interventions collectives traduit le fait que ces dernières permettent souvent d'initier le travail de mutualisation et de sensibiliser les structures de manière collective pour ensuite approfondir les démarches d'accompagnement de manière plus individualisée.

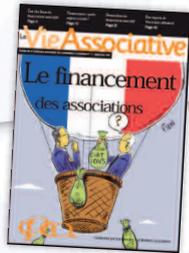
LA VIE DU DISPOSITIF

Financement des associations : un numéro spécial de la revue de la CPCA

Librement téléchargeable sur le site de la CPCA, cette publication apporte des éléments de compréhension qui permettent de mieux se repérer sur un sujet souvent mal connu et pourtant décisif pour l'avenir de la vie associative. Ce numéro s'appuie notamment sur les résultats d'une enquête de la CPCA sur le financement public des associations. Spécialistes de l'économie, élus politiques, responsables associatifs, acteurs publics apportent témoignages et analyses sur le financement des associations mais aussi sur des questions relatives à la place du non-lucratif au sein de notre société.

Au sommaire : un état des lieux du financement associatif ; les perspectives de financement des associations ; des interviews d'économistes ; des scénarii d'évolution de l'économie du secteur associatif d'ici 2025. Egalement au cœur de ce numéro : deux propositions détaillées de la CPCA visant la consolidation du financement des associations.

Disponible sur www.cPCA.asso.fr, rubrique "publications et ressources".



> A télécharger !

Un rapport consacré aux enjeux actuels du monde associatif a été présenté en octobre par le député Pierre Morange, en conclusion des travaux de la mission parlementaire sur la gouvernance des structures associatives. Résultat d'un dialogue de plusieurs mois entre les composantes du monde associatif et les partenaires publics, il met l'accent sur le processus de mutation qui appelle un nouveau contrat entre associations et pouvoirs publics.

www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rap-info/i1134.pdf

RESSOURCES EN LIGNE

A TELECHARGER SUR WWW.AVISE.ORG
RUBRIQUE PUBLICATIONS

- **Education à l'environnement vers un développement durable : état des lieux, activités, économie et emploi.**

Collection "Les Repères de l'Avise". Une publication réalisée par l'Avise, en partenariat avec le Cnar environnement. Mai 2008. 18 pages.

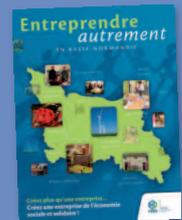
La finalité de l'éducation à l'environnement est l'émergence de citoyens responsables, respectueux de la vie et des hommes, capables de participer à l'action et à la décision collective. Ce Repère dresse un état des lieux de l'activité, au travers d'éléments statistiques, cartographiques et d'une typologie du secteur et de ses acteurs...



- **Entreprendre autrement en Basse-Normandie.**

Mai 2008. 16 pages.

La Cnes Basse-Normandie propose une déclinaison régionale de la brochure "Devenez entrepreneur social !", éditée par l'Avise (Coll. Choisir d'entreprendre autrement). Son objectif : faire connaître, à un large public, d'autres façons d'entreprendre en Basse-Normandie.



A TELECHARGER SUR LE SITE DU CNAR CULTURE

WWW.CULTURE-PROXIMITE.ORG
RUBRIQUE OUTILS ET METHODES

- **Associations culturelles et mécénat d'entreprise : comment aborder la recherche de partenariats privés ?**

Mars 2008. 24 pages.

Cette note de synthèse livre réflexions et conseils aux associations culturelles pour la mise en œuvre de partenariats avec des entreprises.



A TELECHARGER SUR LE SITE DU CNAR SOCIAL

WWW.UNIOPSS.ASSO.FR

- **Fiches pratiques de gestion.**

Mars 2007 - Septembre 2008.

Le Cnar Social propose des "fiches pratiques de gestion" pour outiller les associations et les accompagner dans leur démarche de pérennisation de leurs activités d'utilité sociale afin de consolider et développer les emplois.



Avec le soutien de



Directeur de la publication : Patrick Gèze - **Comité éditorial et coordination :** Sandrine Aboubadra, Florent Duclos, Karim Zerguit, Brigitte Bruneau, Marie Lamy, Emmanuelle Delforge, Virginie Héralil - **Rédaction :** La Pirogue, Marie Lamy - **Conception et réalisation :** Groupe Baton Rouge - Poly Print Agence - **ISSN :** en cours - **Dépôt légal :** Novembre 2008